JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7290678201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7290678201

Cette annonce a été mise en ligne le **7 mai 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **75 - PARIS**

Avis est donné de la constitution :
Forme : SAS
Dénomination : CMTS SAS
Capital social : 250.125 € par apport en nature
Siège social : 341, rue Lecourbe 75015 PARIS
Objet social: L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et le transfert sous toute forme, notamment sous forme de cession, de toutes valeurs mobilières ou titres dans toutes sociétés ou entités juridiques, constituées ou à constituer, ainsi que de tout actif mobilier ou immobilier, pour son propre compte ; Toutes prestations de services de conseil et d'accompagnement au profit des entreprises, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires, notamment dans les domaines administratif, financier, informatique, commercial, ainsi que tout conseil en matière d'investissement, de structuration et/ou de montages financiers, patrimoniaux, fiscaux, de management et/ou de cession, acquisition, fusion, reprise ou restructuration de sociétés ; L'intervention en qualité d'intermédiaire, dans toutes opérations de rapprochements ou transmissions d'entreprise ; Toutes activités commerciales en lien avec les sociétés de son groupe ; L'exploitation de tous brevets et marques, notamment sous forme de licence.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Paris
Président : M. Thomas DESFASSIAUX demeurant 341, rue Lecourbe - 75015 PARIS

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

